



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sur les menaces islamiques reçues par Brigitte Bardot et sa fondation

Question écrite n° 40468

Texte de la question

M. Bruno Bilde interroge M. le ministre de l'intérieur sur les graves menaces islamiques reçues par Mme Brigitte Bardot et des membres de son association à l'occasion de l'Aïd-el Kebir. Le mardi 20 juillet 2021 aura lieu la fête musulmane de l'Aïd- el Kebir, durant laquelle plusieurs centaines de milliers de moutons et des milliers de bovins seront égorgés conscients partout en France. Ces sacrifices cruels qui se feront en dehors des abattoirs sont interdits par la législation française et européenne mais des dérogations et autres indulgences gouvernementales permettent à une minorité religieuse d'imposer ses rituels sanglants à un pays qui les refuse officiellement mais s'y soumet par faiblesse. Ces pratiques ont pris une telle dimension que le cheptel français ne suffit plus et que l'on fait venir des pays de l'Est, notamment, des troupeaux de plus en plus nombreux. La fondation Brigitte Bardot intervient courageusement pour lutter contre ces atrocités en recueillant chaque année plusieurs centaines de moutons et en intervenant en coordination avec les forces de l'ordre sur des sites d'abattages clandestins pour sauver et recueillir des bêtes vouées à de grandes souffrances et au sacrifice. Le 15 juillet 2021, Mme Brigitte Bardot et des membres de sa fondation ont reçu des menaces islamiques particulièrement inquiétantes. M. le député demande à M. le ministre de faire tout le nécessaire pour assurer la protection de Mme Brigitte Bardot et des membres de sa fondation et pour que les auteurs de ces menaces inacceptables soient identifiés, interpellés et présentés devant la justice dans les plus brefs délais. Il lui demande ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bilde](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40468

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juillet 2021](#), page 5964

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)